

Les P'tits Echos



Longperrier

Édito

Mes très chers longperrois,

J'espère que les fêtes de fin d'année vous ont apporté douceur, repos et moments précieux auprès de vos proches.

En ce début d'année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères pour 2026. Que cette nouvelle année vous apporte santé, énergie et réussite dans vos projets personnels comme professionnels.

L'année qui s'ouvre est marquée par des échéances importantes pour notre commune. Dans ces périodes où chacun est amené à réfléchir à l'avenir de Longperrier, je souhaite que le débat public reste fidèle à ce qui fait la force de notre village : le respect, l'écoute et la volonté de construire ensemble.

Notre commune a toujours su avancer grâce à l'engagement de ses habitants, à leur sens du dialogue et à leur attachement profond au bien vivre ensemble.

Février approche également, avec la Saint-Valentin qui rappelle, au-delà de son aspect symbolique, l'importance des liens qui nous unissent. Qu'il s'agisse de nos familles, de nos amis, de nos voisins ou de nos associations, ces liens sont le cœur battant de notre vie locale. Ils donnent à Longperrier cette chaleur humaine qui fait son identité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026, riche de projets, de solidarité et de moments partagés.

Avec tout mon engagement au service de notre commune.

Bien à vous,

Le Maire, Florence Rongione

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30 – 12h30 / 14h00 – 17h30

Mardi / Jeudi : 14h00 – 17h30

Mercredi : 8h30 – 12h00

Vendredi : 8h30 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Mail : accueil@mairie-longperrier.fr

Téléphone : 01 60 03 00 04

(joignable par téléphone également le mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h30)

En cas d'urgence

Pompiers : 18 (téléphone fixe) ou 112 (portable)

Gendarmerie Dammartin-en-Goële :

01 60 03 00 19

Samu et médecin de garde : 15

Police intercommunale : 01 34 31 31 21

Urgence eau : 0 977 408 408

Urgence gaz électrique : 0 800 47 33 33

Collecte des déchets Sigidurs : 0 800 735 736

Emplacements défibrillateurs :

cour de la mairie, entrée de l'accueil de loisirs, salle du Vivier, entrée du terrain de foot, Lycée Charles de Gaulle

Galette des anciens

Le dimanche 25 janvier 2026, la galette des anciens, organisée par le CCAS, a été l'occasion de se réunir lors d'un après-midi placé sous le signe de la convivialité et de la joie. Dans une ambiance chaleureuse et animée, les participants ont partagé rires, bonne humeur et moments de danse, créant une atmosphère festive très appréciée.

Autour de la traditionnelle galette et de quelques verres de cidre, chacun a pu savourer ce temps de rencontre et d'échange, riche en sourires et en fou rires.

Ils ont également pu immortaliser ce moment grâce au photobooth mis à disposition.

Chacun a pu repartir avec une ou plusieurs photos souvenirs !

Cet événement, très réussi, a une nouvelle fois démontré l'importance de ces rendez-vous qui renforcent le lien social et offrent de précieux instants de partage.



Découverte du Karaté à Longperrier



Une nouvelle activité sportive arrive à Longperrier !

Un **club de karaté** ouvrira prochainement ses portes à la salle de gymnastique située en face de l'école maternelle. À cette occasion, une **séance de découverte du karaté** est proposée à tous, **le samedi 7 février à 15h**, à la **salle des Archers**. Que vous soyez enfant, adolescent ou adulte, débutant, confirmé ou encore simplement curieux, venez découvrir ce sport alliant discipline, respect et bien-être.

Renseignements et inscriptions :

06 80 03 36 14

N'hésitez pas à venir nombreux pour découvrir cette nouvelle activité sportive à Longperrier !

Des Longperrois dans le journal

LONGPERRIER

AVENTURE. Soixantenaires, ils partent faire le tour du Mont-Blanc pour la bonne cause

Patrick Busschaert, habitant de Longperrier, et Patrick Vigin, résistant à Othis, se préparent pour un tour du Mont-Blanc qu'ils effectueront en juin prochain. Durant l'aventure, une partie sensibilisation viendra s'ajouter à la partie sport.

160 kilomètres et 10 000 mètres de dénivelé positif. Voici ce qui attend Patrick Busschaert et Patrick Vigin, alias Les PapyPat du 77, du 30 juin au 6 juillet prochain dans leur projet de tour du Mont-Blanc. Les deux amis, qui se sont rencontrés lors d'une Run Eco organisée par le premier nommé, sont de véritables passionnés de sport. Mais outre l'aspect physique, ils ont souhaité se mobiliser pour deux associations qui leur tiennent à cœur.

Embarquer une cause associative

Les deux Patrick se voient régulièrement pour des sorties VTT. « Un jour, on était en forêt d'Ermenonville, quand

on est venu à parler de ce sujet. Je n'étais pas emballé au début mais en parlant et en ajoutant une cause associative, j'ai vite changé d'avis. J'ai toujours besoin de donner un sens à ce que je fais à travers des projets engagés divers et variés », explique Patrick Busschaert qui a déjà réalisé en 2022 l'ascension du Mont-Blanc avec son fils.

Si ce dernier arbora les couleurs de Run Eco Team et son objectif de sensibilisation à la protection de la planète à travers la pratique du sport, Patrick Vigin, lui, a choisi l'association « Tous avec Clément » qui met tout en œuvre pour faire connaître le cancer de l'enfant et de l'adolescent. « Dernièrement, j'ai bouclé le GR20 en Corse en 12 jours, après plusieurs échecs. Sur cette aventure, j'ai eu la grande joie d'être déjà accompagné par cette association », complète-t-il.

Durant les 7 jours de marche, « nous aurons un visuel de notre association sur notre sac ainsi qu'un t-shirt. On laissera les marcheurs venir vers nous. Nous serons là



Les PapyPat du 77 se préparent pour être prêt lors de leur tour du Mont-Blanc fin juin. Photo Transmire à La Manne

pour faire connaître, et non pour des dons », ajoutent les deux compères qui feront du bivouac tout au long du parcours.

Une importante préparation

Si l'objectif de sensibilisation

reste l'objectif principal, la préparation physique des PapyPat du 77 ne sera pas prise à la légère. « Nous sommes des passionnés de sport, mais nous n'avons pas (encore) la condition physique pour une telle aventure. Nous avons commencé notre prépara-

tion depuis la fin d'année 2025, mais nous allons l'accentuer d'ici le printemps. Chacun se prépare de son côté à sa manière avec des exercices en salle, des sorties à pied ou à vélo... Je pense faire quelques escapades dans les Vosges également »,

Un parcours en 7 étapes

Les deux amis partiront donc le 30 juin prochain depuis Les Houches, commune située à quelques kilomètres de Chamonix. Au total, 160 km devront être parcourus pour faire le tour de cette montagne mythique avec des distances de 20 km en moyenne par jour. « En fonction du dénivelé de la journée, notre temps de marche pourra varier entre moins de 6h et plus de 12h par jour », complètent les deux soixantenaires, avant de poursuivre, « pour autant, nous allons voir des paysages magnifiques et passer par la Suisse et l'Italie. » Ils concluent : « On a créé une dynamique et on a très hâte d'y être. Le but est aussi de montrer que quel que soit l'âge, on peut avoir des projets sportifs comme celui-ci. »

Baptiste RINGEVAL



LA DERATISATION
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Depuis plusieurs mois, la commune fait face à des remontées concernant la présence de nuisibles, notamment des rongeurs. Afin d'y répondre de manière responsable et efficace, nous avons engagé une démarche visant à rechercher des solutions adaptées, incluant la mise en place d'équipements spécifiques de lutte contre les rongeurs.

Cependant, certains de ces équipements ont été retrouvés obstrués ou dégradés.

Ces équipements suscitent des interrogations et des inquiétudes légitimes, notamment quant à la protection de la faune locale, et en particulier des hérissons.

Nous souhaitons donc apporter des précisions. Les dispositifs installés, appelés **SmartBox**, ne sont en aucun cas des broyeurs. Il s'agit d'équipements fermés, connectés et **sans produits toxiques**, conçus exclusivement pour la capture des rats et des souris. Leur fonctionnement repose sur des capteurs permettant une action rapide et sécurisée à l'intérieur du dispositif, sans danger pour l'environnement extérieur. Ces équipements permettent également un suivi en temps réel, favorisant des interventions ciblées et limitant le recours aux biocides.

La municipalité appelle donc l'ensemble des habitants de Longperrier au civisme et au respect des dispositifs installés, en s'abstenant de toute manipulation ou obstruction de ces box. La lutte contre la prolifération des nuisibles est l'affaire de tous et nécessite la coopération de chacun.

La commune remercie par avance les habitants pour leur compréhension et leur participation à la préservation de la salubrité et du cadre de vie communal.



Nouveau pédiatre

Nouveau !



La commune de Longperrier a le plaisir d'accueillir un **nouveau pédiatre**, le **Dr Hadji**, au sein de la **zone commerciale Rive Gauche**.

La prise de rendez-vous est possible sur Doctolib.

Vous pouvez également connaître ses jours de consultation sur le site ou l'application Doctolib.

Le cabinet est situé **2 rue de la Belle Étoile**.

Don du sang

Lors de la collecte du 29 décembre 2025 à Longperrier, 29 volontaires se sont présentés afin de donner leur sang, dont 2 nouveaux donneurs !

L'EFS et la municipalité remercient tous les volontaires ainsi que ceux qui ont contribué à cet après-midi pour leur implication et leur participation !



En route pour l'école

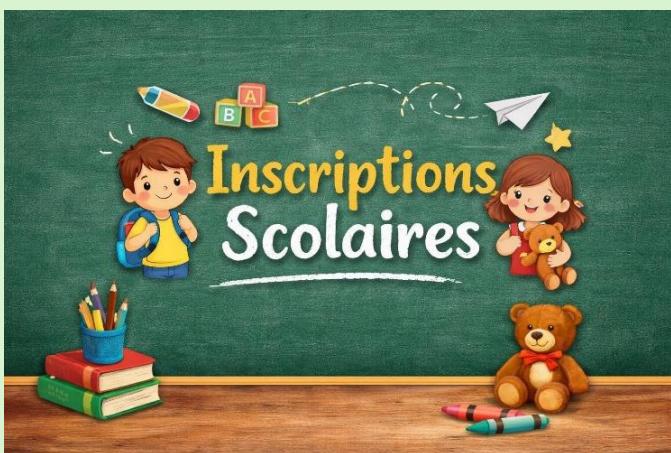
Les parents dont l'enfant est **né en 2023** et qui fera sa rentrée en petit section de maternelle à Longperrier pour l'année scolaire **2026/2027** sont invités à procéder aux démarches d'inscription.

Les dossiers d'inscriptions seront disponibles à partir de mi-février sur notre site internet : www.mairie-longperrier.fr

Une fois le dossier complété, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le service scolaire de la mairie à partir du 13 mars 2026 soit par téléphone au **01 60 03 88 90** ou par mail au **scolaire@mairie-longperrier.fr**

Les documents à fournir en complément du dossier d'inscription :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour)
- Dernier avis d'imposition
- Justificatif de domicile
- Numéro d'allocataire CAF
- Photo d'identité de l'enfant
- Photocopie de la pièce d'identité des deux parents
- Attestation d'assurance scolaire 2026/2027



Ce qu'il faut savoir : Elections municipales 2026

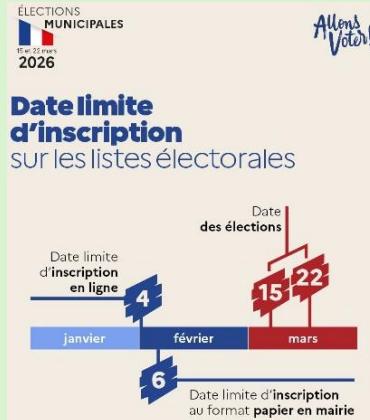
Inscription sur les listes électorales

En vue du prochain **scrutin des élections municipales**, les électeurs non-inscrits sur les listes électorales de la commune peuvent effectuer leur inscription :

- **en ligne au plus tard avant le jeudi 4 février 2026**
- **en mairie le vendredi 6 février 2026**

L'inscription est à réaliser **en ligne** sur le site www.service-public.fr

Il est également recommandé aux électeurs déjà inscrits de **vérifier leur situation électorale** afin d'éviter toute difficulté le jour du vote.



Candidatures

Le nombre de membres du conseil municipal est fixé à **23** pour Longperrier. La liste doit être paritaire, avec alternance homme/femme. Les obligations pratiques pour déposer les listes sont précisées dans un arrêté préfectoral disponible en mairie.

Procuration

Si vous êtes absent le jour des élections, vous pouvez faire procuration, pour se faire : rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr afin de commencer vos démarches. Il faudra ensuite vous rendre en gendarmerie afin de faire valider votre procuration (à l'exception des personnes qui ont l'identité numérique qui pourront eux valider leur procuration en ligne directement).

Election des Conseillers Municipaux

Si une seule liste est candidate, elle est élue en totalité.

Si plusieurs listes sont présentes et qu'une seule détient plus de 50% des suffrages exprimés au 1^{er} tour, il n'y a pas de 2nd tour.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au 1^{er} tour, il y a un 2nd tour entre les listes ayant obtenus plus de 10% des suffrages exprimés.

Le nombre de siège est calculé par rapport aux nombres de vote obtenus par la liste arrivée en tête. Pour les autres listes, il faut avoir obtenue plus de 5% des suffrages exprimés pour pouvoir siéger au Conseil Municipal.

Election du Maire et des Adjoints

Elle a lieu au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche après le scrutin.

L'élection du Maire se fait à la majorité absolue entre les 23 conseillers élus.

Le Conseil Municipal décide du nombre d'Adjoints (maximum 6).

Les Adjoints sont élus parmi les membres du Conseil Municipal au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue.

Date et horaire du scrutin

15 mars 2026 : 1^{er} tour des élections municipales

22 mars 2026 : 2nd tour des élections municipales

Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**.

Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes continue d'accueillir les jeunes de **11 à 17 ans**, de la **6^e au lycée**, tout au long de l'année.

Elle est ouverte **tous les mercredis de 11h à 18h**, avec un programme varié d'activités adaptées à chaque âge (jeux de société, goûter, atelier cuisine, sortie, création...).



Un temps d'**aide aux devoirs** est également proposé **les mardis et jeudis de 16h à 18h**. Pendant les **vacances scolaires**, la Maison des Jeunes accueille les adolescents **tous les jours de 11h à 18h**.



Pour s'inscrire, rien de plus simple : il suffit de **télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la commune** ou de **le retirer directement en mairie**. Pour toute question, le **service scolaire** se tient à votre disposition au **01 60 03 88 90**.

L'expression de l'opposition

Groupe de l'opposition « Priorité à l'essentiel »

Vous avez reçu un tract sur le bilan 2025 pour la commune de Longperrier. Nous ne voulons pas juger sur le fond mais sur la forme. Qui en est l'auteur ? Mme Rongione, candidate du Bien vivre ensemble ?, Mme le Maire et ses élus : lesquels ? Les élus de la majorité (y compris les dissidents), de l'opposition ? Quelques explications s'avèrent indispensables pour clarifier cette position.

RI Art 26 Délibération 2020-70

Agenda

06 février 2026 :
passage des déchets végétaux

04 mars 2026 :
passage des encombrants

15 mars 2026 :
1^{er} tour des élections municipales

22 mars 2026 :
2nd tour des élections municipales

28 mars 2026 : Run Eco Team 18^{ème} édition



Où nous retrouver ?

Mairie de Longperrier
2 rue de Maincourt
01 60 03 00 04

 Panneaux lumineux :
devant la mairie et l'école maternelle

 Site internet :
www.mairie-longperrier.fr

 Page Facebook :
Mairie de Longperrier Officiel

Les P'tits Echos

Directrice de publication :
Mme Florence RONGIONE
ISSN : 2496-6029
Rédaction, conception, photos et éditions : Service communication
Journal réalisé en 1200 exemplaires
Dépôt légal janvier 2026


Ne pas jeter sur la voie publique


Imprimer sur du papier recyclé Ecolabel Européen